



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

régions en difficulté

Question écrite n° 96195

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'aggravation des chiffres du chômage pour le mois de mai 2010. Pour la seule catégorie A, l'augmentation enregistrée sentencie la faillite de la politique de l'emploi que le Gouvernement se targue d'avoir installée comme un remède à la crise économique et ses conséquences françaises. 22 600 demandeurs d'emploi en plus en un mois, c'est le plus mauvais chiffre dévoilé depuis sept mois. En un an, la hausse du chômage atteint 7,1 %. Alors que le 25 janvier 2010, le chef de l'État annonçait une baisse significative du chômage « dans les semaines et les mois qui viennent », moins de six mois plus tard, la France compte près de 100 000 demandeurs d'emploi supplémentaires. La persistance de l'augmentation du chômage montre que la France reste ancrée dans la crise et que la politique de relance de l'économie est un échec. En région Nord-Pas-de-Calais la situation est désastreuse : le commerce, la construction et l'industrie enregistrent un recul dramatique de leurs activités. Le secteur industriel représente à lui seul plus de la moitié des pertes d'emplois dans cette région. Le plan de relance, insuffisant, ne s'est pas adressé aux secteurs les plus fragiles de l'activité de notre pays. En conséquence, il lui demande de lui préciser dans quelle mesure le Gouvernement envisage de favoriser l'emploi et si elle entend recentrer son action sur les bassins d'activités les plus sinistrés du pays.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96195

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13626

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)